

ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS SPORTIVES À LA MISE EN ŒUVRE D'UNE ACTION DE SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

La période de confinement a contraint les personnes âgées à rester en isolement très longtemps dégradant parfois leurs liens sociaux et leur santé psychique. De leur côté, les associations sportives comptent parmi leurs licenciés de nombreux jeunes. Cette mission doit permettre de renforcer la dimension sociale des associations sportives en développant les collaborations avec les établissements accueillant des personnes âgées.

Il s'agit également de faire en sorte que le jeune continue son action delà de la période de MIG en devenant bénévole au sein du club et puisse s'engager dans la durée afin d'accompagner l'association à la mise en œuvre de projets sociaux.

DOMAINE(S) CONCERNÉ(S) :

- Sport / social

MOTS CLÉS :

- Sport, solidarité, gestion de projet, lutte contre l'exclusion

FORMAT DE MISSION :

- Mission continue ou perlée

SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR-ÊTRE DÉVELOPPÉS :

- Accompagner l'organisation d'un projet à vocation sociale
- Connaissance du fonctionnement d'une association sportive

EXEMPLES DE TÂCHES RÉALISABLES :

- **Action 1** : Mobiliser un groupe de jeunes du club afin d'organiser une action au sein d'un EHPAD
- **Action 2** : Identifier un EHPAD intéressé par la démarche et organiser en lien avec les directeurs d'établissement et les dirigeants du club la venue du groupe de jeunes.
- **Action 3** : Préparer l'animation (démonstration sportive, jeux, quizz autour du sport, échanges, etc.)

La mission ne pourra s'exercer que dans la cadre d'un binôme avec un dirigeant ou salarié du club. Au regard du public ciblé, les recommandations gouvernementales devront être suivies avec rigueur.

Cette mission doit permettre de rompre l'isolement des personnes âgées dans le respect des règles sanitaires en vigueur.